



C/o APEF Asbl • Fonds Social MAE - ASSS
Square Saintelette 13/15 à 1000 Bruxelles

☎ 02/229.20.24

✉ projets.jeunes@apefasbl.org

Soutien au tutorat et à l'encadrement de stage Promotion sociale Acte de candidature 2021 & 2022



Il s'agit d'un formulaire dit « **inscriptible** ».
Vous pouvez donc directement le compléter sous format PDF sans devoir imprimer le document.
À envoyer par mail au plus tard un mois avant le début du stage.
▶ Nous vous demandons de remplir conjointement un seul et même acte de candidature.

Le site <https://www.promsocnm.org/> s'adresse aux Etablissements de promotion sociale qui collaborent avec le secteur non marchand via une convention spécifique, n'hésitez pas à le consulter !

1. Coordonnées de l'institution (MAE ou ASSS)

Nom de l'institution			
ONSS			
Adresse			
Représenté par			
Fonction			
Téléphone		E-mail	

Secteur	<input type="checkbox"/> MAE 0-3 ans	<input type="checkbox"/> ASSS 3-12 ans	<input type="checkbox"/> ASSS
---------	--------------------------------------	--	-------------------------------

Personnel salarié	Nombre de PP		Nombre d'ETP
-------------------	--------------	--	--------------

Déclare vouloir participer au projet 2021 & 2022 de soutien au tutorat et à l'encadrement de stage EPS.

2. Coordonnées de l'établissement d'enseignement

Nom de l'établissement			
Adresse			
Représenté par			
Fonction			
Téléphone		E-mail	

Réseau	<input type="checkbox"/> CPEONS	<input type="checkbox"/> CF	<input type="checkbox"/> FELSI	<input type="checkbox"/> SEGEC
--------	---------------------------------	-----------------------------	--------------------------------	--------------------------------

Déclare vouloir participer au projet 2021 & 2022 de soutien au tutorat et à l'encadrement de stage.

► **Rappel des formations concernées**

Fonds social ASSS CP 332	Stage d'au moins 120 périodes : Toute formation de niveau secondaire ou brevet Formations de niveau bachelier : éducateur spécialisé, assistant social, infirmier, conseiller conjugal
Fonds social MAE CP 332	Stage d'au moins 120 périodes : Formations liées à l'accueil d'enfants : auxiliaire de l'enfance, animateur, éducateur, éducateur spécialisé : le formulaire Formations liées à l'encadrement : assistant social, infirmier : le présent formulaire est à utiliser

3. Nombre de stagiaires envisagés qui seraient accueillis

SECTEUR	FILIERE	NOMBRE DE PERIODES PAR STAGE	NOMBRE DE STAGIAIRES PREVUS	TOTAL (STAGIAIRES X PERIODES)
ASSS	Formation de niveau secondaire :			
	Formation de niveau secondaire :			
	Bachelier Educateur spécialisé			
	Bachelier Conseiller conjugal			
ASSS et MAE	Bachelier Assistant social			
	Bachelier Soins infirmiers			
TOTAL				

Le premier stage débiterait le		Le dernier stage se terminerait le	
--------------------------------	--	------------------------------------	--

4. Tuteur(s) envisagé(s) au sein de l'institution MAE ou ASSS

► N'hésitez pas à joindre un tableau si vous n'avez pas assez de place ici

Nom		Prénom	
Date de naissance		Diplôme obtenu	
Date de début de contrat		Ancienneté dans le secteur	
Fonction		Régime de travail	

Nom		Prénom	
Date de naissance		Diplôme obtenu	
Date de début de contrat		Ancienneté dans le secteur	
Fonction		Régime de travail	

Nom		Prénom	
Date de naissance		Diplôme obtenu	
Date de début de contrat		Ancienneté dans le secteur	
Fonction		Régime de travail	

5. Bénéficiaire(s) de l'embauche complémentaire et modalité(s) d'embauche envisagée(s)

RAPPEL : Si le bénéficiaire de l'embauche n'est pas tuteur, son temps de travail complémentaire doit servir à décharger le tuteur d'une partie de son temps de travail pour lui permettre d'assumer les heures de tutorat.
Les heures d'embauche doivent donc correspondre le plus possible au temps de tutorat.

Le(s) bénéficiaire(s) de l'embauche :	Modalité(s) d'embauche envisagée(s) :
<input type="checkbox"/> Le(s) tuteur(s) (si à temps partiel) <input type="checkbox"/> Le(s) référent-teur(s) (si à temps partiel) <input type="checkbox"/> Le responsable (si également tuteur et limité à 25% du budget ¹)	<input type="checkbox"/> Extension au contrat de travail d'un travailleur à temps partiel (tuteur ou autre travailleur) ; <input type="checkbox"/> Engagement d'un nouveau travailleur ; <input type="checkbox"/> Heures complémentaires (si moins de 13h par trimestre). <input type="checkbox"/> Recours à un service de remplacement (externe au MAE)

¹ Il faut donc obligatoirement un autre travailleur qui puisse bénéficier d'une partie de l'embauche.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Un autre travailleur (exerçant une fonction similaire à celle apprise par le(s) stagiaire(s)) | <input type="checkbox"/> Recours à une société d'interim |
|--|--|

6. Demande éventuelle de dérogation de la part de l'institution

7. Déclaration sur l'honneur ► à remplir uniquement pour les institutions

- La délégation syndicale en interne (si elle est présente) a été informée du projet.
- Si vous n'avez pas de délégation syndicale en interne, veuillez mettre en copie du mail les trois permanents syndicaux ([MAE/ASSS](#)) de votre région lors de l'envoi de votre candidature.
- L'ensemble du personnel de l'institution a été informé du projet.
- Les personnes concernées ont marqué leur accord.

8. Signatures

Pour l'institution	Pour l'Etablissement d'enseignement

► [Cliquez ici](#) pour connaître toutes les information sur la signature électronique.

Pour information, voici les suites données à l'envoi de cet acte de candidature :

- Vous serez contacté par l'équipe du projet pour finaliser votre demande si nécessaire.
- Une validation de la demande aura lieu dans les 15 jours qui suivent l'introduction de la demande.